



COMPTE RENDU DE SEANCE LUNDI 8 DECEMBRE 2025

Présents : - CHAMPEIX V. - CHATTARD A. - COUHERT C. - CREPET G. - DAURELLE V. - ROCHETTE M.
- SAMSON A. - VALLARD D. - VIALIS A.

Absents : - DEBARD V. - FOUGEROUSE L.

Secrétaire : - CREPET G.

ORDRE DU JOUR :

- ↳ *Décision modificative n°3,*
- ↳ *Virement de salaire du budget eau au budget communal,*
- ↳ *Délibération relative à la redevance consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026,*
- ↳ *Délibération relative à la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025,*
- ↳ *Approbation du projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez,*
- ↳ *Mise en place d'une application mobiles « ILLIWAP » au service des usagers,*

- ↳ *Questions diverses : Préparation des colis et cadeaux de Noël, vœux du maire, investissement 2026.*

Adoption du compte rendu de réunion du 8 Septembre 2025.

DELIBERATION 1 : DECISION MODIFICATIVE N°3 – PAIEMENT EMPRUNT TAUX VARIABLE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains chapitres du budget communal ne sont pas suffisants.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décidé les modifications suivantes :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	123,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	123,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-53 : Mur de la Combe	123,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	123,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	123,00 €	123,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

DELIBERATION 2 : VIREMENT DE SALAIRE DU BUDGET EAU AU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La totalité du salaire de Mr Porte Bertrand, adjoint technique est pris sur le budget communal, hors Mr Porte a passé cette année 50% de son temps à travailler sur les réseaux d'eau. Il est donc nécessaire de rembourser le budget communal du salaire de Mr Porte à partir du budget eau.

La somme de 4 800,00 €, prévue au BP EAU 2025, compte 62871 sera virée prochainement sur le budget communal.

DELIBERATION 3 : DELIBERATION RELATIVE A LA REDEVANCE CONSOMMATION D'EAU POTABLE ET A LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2026

Après en avoir délibéré et procédé au vote ;

Le conseil municipal, décide de reconduire pour l'année 2026 et :

De fixer à 0,02 € HT /m³ (**0,10 €HT /m³ x le coefficient de modulation de 0,2**) la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des réseaux d'eau potable » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1^{er} janvier 2026,

DELIBERATION 4 : DELIBERATION RELATIVE A LA REDEVANCE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2026

Après en avoir délibéré et procédé au vote ;

Le conseil municipal, décide de reconduire pour l'année 2026 et :

De fixer à 0,084 €HT /m³ (**0,28 €HT /m³ x le coefficient de modulation de 0,3**) la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable à compter du 1^{er} janvier 2025

DELIBERATION 5 : MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILES « ILLIWAP » AU SERVICE DES USAGERS

Monsieur le maire,

Dans le cadre de la modernisation numérique qu'a enclenchée la ville de Saint Clément de Valorgue, il est proposé au conseil municipal de voter la mise en place d'une convention avec la société Diagram pour le produit : « ILLIWAP ».

La société Diagram a développé d'autres partenariats Ville Pilote avec des collectivités territoriales, comme Saint-Étienne Métropole, les mairies de Saint-Étienne, Agde, Vias, Marseille, Saint Priest en Jarez, Rive de Gier, La Talaudière, Saint Paul en Cornillon ou encore Firminy.

Le produit « ILLIWAP » est une application universelle qui permet de recevoir, sur Smartphones et tablettes, des informations de différentes sources : institutions, associations, entreprises ou toutes autres formes d'organismes, professionnels ou non. Ces sources peuvent être publiques ou privées. L'application est gratuite, sans inscription pour l'utilisateur et disponible sous iOS et Android à ce jour.

Cette application permettra de recevoir toutes informations, notifications ou alertes envoyées par la station-mairie de Saint Clément de Valorgue, qu'il faudra créer, à toutes celles et tous ceux qui possèdent l'application ILLIWAP dans un rayon défini par la ville, ne pouvant pas dépasser le territoire communal.

Concrètement, un(e) Clémentois(e) ou un(e) extérieur(e) qui possédera un smartphone/tablette avec l'application ILLIWAP et qui se situera dans le périmètre défini par la mairie pourra recevoir par notification push une alerte rédigée par la station-mairie de Saint Clément, **Attention alerte inondation, voici les gestes à tenir ; etc., telles rues ou tels parkings sont inaccessibles, etc.**

Cette application est gratuite, sans inscription pour les utilisateurs et disponible sous iOS et Android à ce jour.

Questions diverses

- ↳ Le goûter des aînés et Noël des enfants sera le Samedi 13 Décembre 2025.
- ↳ Les entretiens pour le remplacement de Bertrand PORTE, agent communal, débuteront Lundi 15 Décembre pour un début de contrat au 1^{er} Janvier 2026.
- ↳ Après décision commune, il est décidé de ne pas procéder aux vœux du Maire cette année, le contexte préélectoral étant trop proche.
- ↳ Il a été décidé de reporter la prise de décision concernant l'approbation de la nouvelle Charte du Parc, une décision sera prise au prochain conseil municipal.